

De semaine en semaine

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous savez tous», a encore précisé le Président de la Croix-Rouge suisse, «l'importance croissante de la responsabilité incombant à la Croix-Rouge suisse en liaison avec l'obligation qui lui est impartie de promouvoir en Suisse les soins infirmiers et plus particulièrement la formation. A l'heure actuelle, la

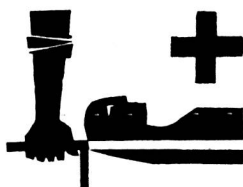
Croix-Rouge suisse reconnaît déjà 88 écoles d'infirmières en soins généraux, en hygiène maternelle et en pédiatrie, d'infirmières-assistantes et de laborantines médicales qui forment leurs élèves conformément aux directives de notre institution.

Je vous remercie tous», a conclu le président de la CRS, «de ce que vous

faites jour et nuit en faveur des malades, des blessés, des personnes âgées. Dans un monde tourné vers le matérialisme, vos actes représentent quelque chose de lumineux et de bon et soyez assurés que la Croix-Rouge suisse reconnaît votre travail et votre peine et sera toujours à vos côtés.»

De semaine en semaine

Service de la Croix-Rouge



77 futurs soldats de la Croix-Rouge ont reçu leur formation de base pendant le cours d'introduction pour les colonnes de la Croix-Rouge qui a eu lieu à la caserne de Lucerne du 27.4.—16.5.1970 sous le commandement du médecin-chef de la Croix-Rouge. En outre, 20 caporaux de la Croix-Rouge, 3 remplaçants du chef de colonne et 3 chefs de colonne ont payé leurs galons.

Le cours de cadres de la Croix-Rouge I s'est déroulé à la Maison Général-Guisan à Montana du 6—25.4.1970, immédiatement avant le cours d'introduction. Ce cours était commandé par un officier de milice. Les 28 aspirants sous-officiers qui l'ont suivi ont été nommés caporaux de la Croix-Rouge à la fin du cours. 2 remplaçants du chef de colonne et 1 chef de colonne ont également payé leurs galons.

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Le nouveau film d'information «Cette nuit...» réalisé par la Condor-Film S.A. à Zurich, sur demande de la Croix-Rouge suisse et de l'Association suisse des établissements pour malades et consacré aux professions hospitalières, a été présenté en avant-première le 26 mai 1970, à Lausanne, Zurich et Bellinzona, à l'occasion de conférences de presse. Des copies en 16 mm de cette bande d'une durée de projection de 13 minutes peuvent être commandées dans les 3 langues nationales au Service des films de la CRS à Berne.

Cours

La section de La Chaux-de-Fonds a entrepris à son tour la formation d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge.

Un cours de monitrices de l'enseignement soins à la mère et à l'enfant, s'est déroulé à Fribourg du 13 au 24 avril. Y a pris part, notamment, une infirmière

libanaise chargée par la Croix-Rouge du Liban d'introduire ce cours dans son pays.

Soins généraux

Les tâches de l'infirmière: tel fut le thème principal de la 29e conférence des écoles d'infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse, qui s'est réunie à Berne à fin avril. Bien que l'infirmière diplômée soit appelée à assister le médecin dans ses traitements, à manipuler des appareils compliqués, à diriger une équipe soignante, à donner des instructions et à en contrôler l'exécution, l'on relève toujours que les aspects humains doivent demeurer au centre de ses préoccupations. L'infirmière doit se rendre compte des besoins des patients qui lui sont confiés et veiller à ce que ces besoins soient satisfaits. Ceci implique que le patient ne doit pas se sentir simplement livré à l'exploitation hospitalière rationalisée, que l'on fasse appel à ses réserves de santé, qu'il soit considéré comme un être humain; du fait précisément de son hospitalisation, le malade a un très grand besoin de se sentir entouré et encouragé à contribuer lui aussi à sa guérison. A l'avenir, les élèves infirmières et infirmiers seront rendus encore plus attentifs à la nécessité de considérer le malade dans son intégrité d'être humain. Ce facteur si essentiel des soins infirmiers a été relevé et souligné dans les exposés et les débats des groupes de travail auxquels ont participé 220 infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux — directrices d'écoles, moniteurs et monitrices, directrices d'hôpitaux et infirmières-chefs de service et élèves des deux sexes.

Nouvelles écoles reconnues

Lors de sa séance du 29 avril dernier, le comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu 4 écoles d'infirmières et d'infirmiers en soins psychiatriques, soit en Suisse romande l'école valaisanne de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz, à Monthey, et en Suisse alémanique: les écoles de Soleure, de la clinique universitaire de Bâle, et de la clinique universitaire Burghölzli, de Zurich. Par ailleurs, l'Ecole d'infirmières en hygiène maternelle et infantile Inselhof, à Zurich, a été reconnue à titre provisoire. Actuellement 88 écoles au total (soit 38 en soins généraux, 11 en hygiène maternelle et infantile, 11 en soins psychiatriques, 17 écoles d'infirmières assistantes et 11 écoles de laborantines médicales) sont placées sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse.

Entraide



Turquie

La collecte de la CRS a produit 1,5 million de francs. Après couverture des dépenses occasionnées par l'envoi des secours d'urgence, il reste un solde de 1,2 million qui permettra de contribuer à l'achat de maisons communautaires villageoises en préfabriqué. Les institutions suisses ayant lancé l'appel conjoint (CRS, Caritas, Entraide protestante, Entraide ouvrière et Enfants du Monde) ont donné leur accord à ce projet dont la CRS a pris la responsabilité. Messieurs K. Ketterer, conseiller national, et C. Hubacher, ingénieur, seront chargés de sa réalisation. Le 5 juin dernier toutes ces institutions ont participé à une séance au siège de la Ligue avec d'autres Sociétés nationales de Croix-Rouge afin de donner à ce vaste projet une concrétisation aussi rationnelle que possible.

Nigéria

L'équipe chirurgicale travaillant à l'hôpital d'Awo-Omamma et qui groupe actuellement 3 médecins, 3 infirmières et un administrateur, terminera vraisemblablement son activité à fin août 1970.

Vietnam

Le pavillon de pédiatrie qui avait été construit par la CRS à Da Nang et où travaille notre équipe pédiatrique sera complété par une polyclinique. Il est possible aussi que notre activité s'y développe encore. Une étude est en cours afin de pouvoir juger où notre aide est la plus opportune.

Laos

A la suite de l'état de guerre survenu dans ce pays et du dénuement de quelque 600 000 personnes déplacées, le CICR a lancé un appel. Il a été décidé d'envoyer des secours en prélevant 10 000 fr. sur le «Fonds en cas de catastrophes» qui seront ajoutés aux 50 000 fr. remis par la Confédération.

Liban et Jordanie

Afin de secourir les réfugiés dans ces deux pays à la suite de l'appel de la Ligue, il a été décidé d'accorder à chacune des deux Sociétés nationales des secours

d'une valeur de 50 000 fr. (40 000 fr. prélevés sur le crédit global accordé par la Confédération pour des cas semblables et 10 000 fr. sur le «Fonds en cas de catastrophes»).

Roumanie

A fin mai, on pouvait lire dans tous les journaux: «37 des 39 districts roumains ont été atteints par les inondations consécutives aux pluies incessantes de ces dernières semaines et à une exceptionnelle fonte des neiges. Plus de 800 000 hectares de terres agricoles sont dévastées. 980 localités, 65 000 maisons sont totalement ou partiellement détruites. Près de 300 000 personnes sont déjà évacuées. Des centaines de milliers d'autres sont sur le point de l'être à leur tour. 570 ponts sont totalement détruits. Routes, voies ferrées, conduites d'eau et d'électricité ont été gravement endommagées sur de longs parcours. 300 usines ne fonctionnent plus. A l'heure actuelle, les eaux se retirent, mais la pluie ne cesse de tomber, rendant les secours difficiles. Le Danube menace de rompre les digues et d'inonder de vastes territoires au sud du pays. Galitza en particulier, le plus important port sur le Danube et la 4e ville industrielle de Roumanie, est dangereusement menacée.»

Face à cette catastrophe sans précédent dans l'histoire de la Roumanie, le Conseil fédéral suisse a immédiatement voté un crédit de 500 000 fr. pour l'aide aux sinistrés.

Disposant d'un avion charter de la Balair, la CRS a effectué un premier envoi de secours d'urgence le 21 mai déjà. Il s'agissait de 7 tonnes de lait en poudre et de 9000 ml de gammaglobuline. Deux autres expéditions eurent à nouveau lieu par voie aérienne le 27 mai qui comportaient 19 tonnes de produits alimentaires pour enfants, un groupe électrogène de secours, un filtre à eau, des tablettes pour la désinfection de l'eau et une tonne de vêtements. D'autres importants envois de secours eurent encore lieu au courant du mois de juin, soit par les airs, soit par le rail ou la route.

Vu l'ampleur de la catastrophe qui à l'heure où nous écrivons ces lignes — début de juin — menaçait de faire encore de nouveaux dégâts, la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante, Enfants du Monde et l'Entraide ouvrière suisse ont lancé un appel conjoint de fonds à notre population.